

LIVRET D'ACCUEIL



2019-2020

Bienvenue à l'IRTESS

www.irtess.fr

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



irtess
Institut Régional Supérieur
du Travail Éducatif et Social
de Bourgogne



Bienvenue à l'IRTESS

Ce livret d'accueil vous est destiné, étudiant ou stagiaire de l'IRTESS, en formation initiale ou continue.

Il comporte un certain nombre d'informations concrètes et utiles à votre vie d'étudiant ou de stagiaire. Il vous permettra, notamment, de vous repérer, de connaître les différents services de l'IRTESS et les nombreuses personnes qui vont travailler avec vous tout au long de votre formation.

L'IRTESS est attaché à ce que vous puissiez vous sentir à l'aise dans cette institution et y développer une position d'acteur. En effet, le travail en équipe, l'apprentissage de la délégation, de la participation, de la négociation sont incontournables pour tous les futurs travailleurs sociaux.

Nous vous encourageons à investir individuellement et collectivement les différentes instances où vous êtes représenté, et tous les espaces qui vous permettront d'être un professionnel responsable et créatif.

Ce livret est appelé à évoluer, toutes vos contributions seront appréciées, afin qu'il réponde au mieux aux attentes de chacun.

Philippe ROPERS
Directeur général

L'IRTESS (Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social) est une association loi 1901.

L'association est administrée par un Bureau et un Conseil d'Administration.

Ses missions consistent, en référence aux statuts, à :

- assurer la formation pluri-professionnelle des travailleurs sociaux ;
- développer des formations permanentes et supérieures diversifiées ;
- contribuer à la recherche et à l'animation des milieux professionnels de l'action sociale.

L'IRTESS est un établissement de statut privé assurant une mission de service public pour les formations professionnelles en travail social.

L'IRTESS compte aujourd'hui 83 salariés permanents et de nombreux intervenants extérieurs (professionnels, universitaires...). Il accueille actuellement environ 3 000 étudiants ou stagiaires chaque année.

Antennes et sites délocalisés de formation

✓ **Côte d'Or**

IRTESS
2 rue Professeur Marion
21000 Dijon
Tél. 03 80 72 64 50

✓ **Yonne**

Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois
105 rue des Mignottes
89000 Auxerre

✓ **Saône-et-Loire**

IRTESS
Immeuble "Les Chavannes"
3 avenue de Chalon
71380 Saint-Marcel

✓ **Nièvre**

sur sites délocalisés Nevers

L'IRTESS assure les Formations Initiales et Continues des Travailleurs Sociaux.

Celles-ci sont regroupées en 4 pôles

(voir [L'organisation des services p. 5](#)).

Les 4 pôles animent également des dispositifs de Formation Continue, de V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience), études-recherches, mobilité internationale...

L'IRTESS est par ailleurs habilité en tant que Centre de bilan.

Le Pôle Formations accompagnement et perfectionnement

regroupe les formations et prestations suivantes :

- Surveillant de Nuit Qualifié (SNQ)
- Maîtresse de Maison (MM)
- Accompagnant éducatif et social (AES)
- Assistant familial (AF)

Perfectionnement et prestations externes :

- Analyse de la pratique professionnelle
- Assistant de Soins en Gérontologie (ASG)
- Évaluation externe et interne
- Santé mentale et psychiatrie en milieu de vie
- Module de sensibilisation à la médiation familiale

Le Pôle Formations éducatives et sociales

regroupe les formations suivantes :

- Assistant de Service Social (ASS)
- Éducateur de Jeunes Enfants (EJE)
- Éducateur Spécialisé (ES)
- Éducateur Technique Spécialisé (ETS)

En partenariat avec le CREPS et les FRANCAS :

- Diplôme d'État Jeunesse Éducation Populaire et Sports (DEJEPS)

Le Pôle Formations management et recherche

regroupe les formations suivantes :

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES) en partenariat avec l'IRTS de Franche-Comté
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)

En partenariat avec l'Université de Bourgogne :

- Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS) associé au Master

Le Pôle Formations accompagnement et orientation professionnelle

regroupe les formations suivantes :

- Certificat de branche Moniteur d'Atelier (CBMA)
- Moniteur Éducateur (ME)
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)
- Formations à la Fonction Tutorale (FFT)
- Dispositif de préparation aux Admissions Concours

Les orientations institutionnelles

sont déterminées à partir d'une lecture des réalités professionnelles actuelles, mais aussi d'une anticipation des nécessaires évolutions des pratiques professionnelles.

Elles visent à :

- ✓ Développer des **formations transversales** dans le cadre des Centres d'Activités et sur les territoires (formations partagées entre plusieurs filières)
- ✓ Mettre en œuvre une **pédagogie de l'alternance** dans le cadre des sites qualifiants et du dispositif de l'apprentissage associant les professionnels et les institutions du travail social et médico-social
- ✓ Favoriser le travail d'implication, de **responsabilisation** et d'engagement des étudiants, dans une position de sujets acteurs de leur formation
- ✓ Favoriser **l'individualisation** des parcours des étudiants et des stagiaires
- ✓ Assurer l'accompagnement **VAE** pour tous les diplômés accessibles par cette voie
- ✓ Développer des méthodes pédagogiques innovantes (FOAD, autoformation...)
- ✓ Faciliter l'accès aux ressources pédagogiques et leur mutualisation
- ✓ Compléter la formation initiale par une offre de formation professionnelle continue diversifiée

- ✓ Conduire des études et des recherches dans le cadre du Pôle Régional Ressource **Recherche** Formation **Action** Sanitaire et Sociale (PREFAS)

Ces orientations s'inscrivent dans le respect des six principes suivants partagés par l'ensemble des équipes pédagogiques

1. Co-construction des parcours de formation entre l'IRTESS / les employeurs-sites qualifiants / les apprenants
2. Interaction pédagogique entre parcours individuel et dynamique collective
3. Adaptation "raisonnée" de la formation aux évolutions sociétales et aux connaissances
4. Prise en compte de l'apprenant en tant que sujet et acteur de sa formation
5. Pluralité des savoirs
6. Transversalité des dispositifs de formation

Qui finance les formations ?

Le Conseil Régional de Bourgogne - Franche-Comté



Il subventionne chaque année les formations initiales (environ 50 % du budget de l'IRTESS). Il attribue par ailleurs des bourses d'études et différentes aides à la mobilité.

Il participe également au financement des formations continues et de "l'Apprentissage" à travers différents dispositifs.

Les organismes employeurs du secteur social (privés ou publics)

Les Opérateurs de Compétences (OPCO)

Ils sont chargés de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les entreprises pour définir leurs besoins en formation.

Ils sont agréés et contrôlés par l'État.

Autres financements

- ✓ **Taxe d'apprentissage** dont doivent s'acquitter les entreprises commerciales et dont elles peuvent se libérer en aidant des Centres de Formation Professionnelle comme l'IRTESS
- ✓ **Frais d'inscription et frais de scolarité des étudiants**
- ✓ **Aides spécifiques des collectivités locales et territoriales**
- ✓ La mobilité des étudiants à l'occasion d'un stage à l'étranger peut être facilitée grâce à l'**habilitation de l'IRTESS dans le cadre du programme ERASMUS +**.



Organisation fonctionnelle des services

Philippe ROPERS (Directeur Général)

Pôle Formations accompagnement et perfectionnement Rodolphe PERCHOT	Pôle Formations éducatives et sociales Magali LEDUC-SEGUIN	Pôle Formations management et recherche Cécile LAGARDE	Pôle Formations accompagnement et orientations professionnelles Ghislaine REHFUSS
Formations de niveau 3 (V)*	Formations de niveau 5-6 (III-II)*	Formations de niveau 6-7 (II-I)*	Formation de niveau 4 (IV)*
Surveillant de nuit qualifié Maîtresse de maison	ASS	CAFDES	CBMA
AES	EJE	CAFERUIS	ME
Assistant familial	ES	DEIS	TISF
Sélections	ETS	Sélections	Sélections
Perfectionnement et prestations externes	DEJEPS	Études, recherches et animation	Fonction tutorale
Analyse de la pratique professionnelle	Alternance (stages)	PREFAS	VAE / Centre de bilan
Assistant de soins en gérontologie	Sélections	Plateforme d'observation sociale et sanitaire	Apprentissage
Évaluation externe et interne			Préparation aux concours
Santé mentale et psychiatrie en milieu de vie		Assistance de direction et secrétariats Joanna LEFEUVRE	Centre de Ressources Documentaires Pascale HUMBEY
Initiation à la médiation familiale		Accueil Admission / Vie étudiante Secrétariats de filière Logistique des salles Reprographie	Information Documentation Communication

* Cf. Décret n°2019-14 du 08/01/19 relatif au cadre national des certifications professionnelles.

Direction

ROPERS Philippe

Directeur général

LEFEUVRE Joanna 03 80 72 64 54

Assistante de Direction /

Chef de service des secrétariats

Directeurs de Pôle

LAGARDE Cécile 03 80 72 64 93

Pôle Formations management et recherche

LEDUC-SEGUIN Magali 03 80 72 64 76

Pôle Formations éducatives et sociales

PERCHOT Rodolphe 03 80 72 64 56

Pôle Formations accompagnement

et perfectionnement

REHFUSS Ghislaine 03 80 72 64 88

Pôle Formations accompagnement

et orientations professionnelles

Responsables de Filière de formation

BOCHET Catherine 03 80 72 64 89

ASS

BURRUNI Agostino 03 80 72 67 59

CAFDES, CAFERUIS

CHAUVOT Vincent 03 80 72 64 67

Surveillant de Nuit Qualifié,

Maîtresse de Maison

DUMORTIER Mireille 03 80 72 64 46

EJE

JAULT-ROCHE Françoise 03 80 72 64 30

ME

KELLENBERGER Sonja 03 80 72 64 66

ES

LUCAN Armelle 03 80 72 64 94

Assistant Soins Gérontologie, AES

PICCIOLI Julie 03 80 72 64 42

ETS / TMA / Référent handicap /

Référent dispositif Oasis OETH

REVAILLLOT Chantal 03 80 72 64 82

Assistant Familial

VALLE Michel 03 80 72 64 57

DEIS

VERMOT Geneviève 03 80 72 64 35

TISF

Chargés de missions

FARRUGIA Martine 03 80 72 64 49

VAE, Centre de bilan

LAGARDE Cécile 03 80 72 64 93

Pôle Ressource Régional Recherche

Formation Action Sanitaire et Sociale

(PREFAS)

MAROT Valérie 03 80 72 64 85

FFT, DEJEPS

ODASSO Gérard 03 80 72 64 95

Référent évaluation interne et externe

SORITA Nathalie 03 80 72 64 62

ou 06 37 62 81 32

Développement Bourgogne Nord

Observatoire

VALLE Michel 03 80 72 64 57

Développement Études et Recherches

Formateurs

Pôle Formations accompagnement et perfectionnement

CHAUVOT Vincent 03 80 72 64 67
FOURIER Fabienne 03 80 72 64 31
JOLY Charlotte 03 80 72 64 03
LUCAN Armelle 03 80 72 64 94
MICHEA Agnès 03 80 72 64 51

ou 03 85 41 87 92

MENAGE Christine 03 80 72 64 38
PERCHOT Rodolphe 03 80 72 64 56
REVAILLLOT Chantal 03 80 72 64 82
SORITA Nathalie 03 80 72 64 62
VIARD Marie-France 03 80 72 64 78

Pôle Formations éducatives et sociales

BELGHORZI Mohamed 03 80 72 67 50
BOCHET Catherine 03 80 72 64 89
CHERVAUX Patricia 03 80 72 64 44
COMBET Betty 03 80 72 64 83
DACKOW Gisèle 03 80 72 64 84
DILLENSEGER Jacques 03 80 72 64 84
DUMORTIER Mireille 03 80 72 64 46
FOURIER Fabienne 03 80 72 64 31
HALEJCIO Jérémy 03 80 72 64 34
HASNAOUI Saïd 03 80 72 64 36
HIVAR Evelyne 03 80 72 64 61
KELLENBERGER Sonja 03 80 72 64 66
LEDUC-SEGUIN Magali 03 80 72 64 76
LEHUJEUR Dominique 03 80 72 67 51
LOREAU Fabien 03 80 72 64 77
MAROT Valérie 03 80 72 64 85
PERREAU Aude 03 80 72 64 58
PERSONNIER Marie 03 80 72 64 91
PICARDAT Raphaëlle 03 80 72 64 45
PICCIOLI Julie 03 80 72 64 42
PIEGAY Dounia 03 80 72 64 37
PONCHON Anne 03 80 72 64 43
PROST Annick 03 80 72 64 63
PRUDHOMME Méliandre 03 80 72 64 87
ROUSSET-MICHON Valérie 03 80 72 64 87
SAULDUBOIS Brigitte 03 80 72 64 32

Pôle Formations management et recherche

BURRUNI Agostino 03 80 72 67 59
LAGARDE Cécile 03 80 72 64 93
LEDUC-SEGUIN Magali 03 80 72 64 76
OURY Alexandra 03 80 72 64 86
TAGLIONE Catherine 03 80 72 64 59
VALLE Michel 03 80 72 64 57

Pôle Formations accompagnement et orientations professionnelles

BELLINI Véronique 03 80 72 64 74
FARRUGIA Martine 03 80 72 44 49
HASNAOUI Saïd 03 80 72 64 36
JAULT Françoise 03 80 72 64 30
MANGIN Florent 03 80 72 64 79
MAROT Valérie 03 80 72 64 85
NOWAK Nicolas 03 80 72 64 72
PICCIOLI Julie 03 80 72 64 42
REDOUANI Arnaud 03 80 72 67 54
REHFUSS Ghislaine 03 80 72 64 88
VERMOT Geneviève 03 80 72 64 35

Cerdim (Centre de Ressources documentaires et d'Information Multimédia)



HUMBEY Pascale 03 80 72 64 71
Responsable du Cerdim
BORNET DUBOURG Angélique
Documentaliste
HERNANDEZ Amélie
Documentaliste
KONDRATOFF Sandrine 03 80 72 64 69
Assistante Documentaliste
SCHUTZ Laurent
Auxiliaire de Documentation
SELLENET Tina
Documentaliste

Comptabilité

PICARD Christine 03 80 72 64 92

Responsable comptabilité et paie

HUET Florence 03 80 72 64 64

Comptable

THIBAUT Nathalie 03 80 72 64 64

Comptable

Ressources humaines

DARRAS Cécile 03 80 72 67 57

Agent administratif RH

SALA Sandrine 03 80 72 67 57

Assistante RH

Services Administratifs

ANDRIOT Catherine 03 80 72 64 33

Assistant Familial / TISF /

Préparation concours niveaux 5 et 4 (III et IV)

BOUPAICHA Louiza

Accueil-standard / Reprographie /

Suivi journées d'étude et conférences

CHANTHANY Nyphaphone 03 80 72 64 53

ES / ME

CONGOURDEAU Martine 03 80 72 65 33

Accueil-standard / Secrétariat Santé mentale /

Suivi journées d'étude et conférences

CORREIA Marie 03 80 72 64 96

CAFERUIS / CAFDES / DEIS / PREFAS

DE LA PORTE Angèle 03 80 72 67 55

AES 11 mois

DUCHESNE Paola 03 80 72 64 41

Admission

FEUVRIER Nathalie 03 80 72 64 98

EJE / Planning

JACQUES Emmanuelle 03 80 72 64 70

Vie étudiante

KELATI Laïla

Secrétariat Admission / Référente Parcoursup

LEFEUVRE Joanna 03 80 72 64 54

Assistante de direction /

Chef de service des secrétariats

MARTIN Coralie 03 80 72 64 73

AES 18 mois

ROGNON Anne 03 80 72 64 40

Dispositif VAE / Bilan de Compétences

SALMI Souad 03 80 72 64 60

ASS / ASG

SCHMITT Sandrine 03 80 72 64 52

Médiation familiale /

Formation professionnelle continue /

Fonction tutorale / Évaluation externe

THEURIOT Lucie 03 80 72 64 55

Surveillant de Nuit Qualifié /

Maîtresse de Maison / ETS / TMA

Service logistique et entretien

BAILLY Michèle

BOUPACHA Louiza

DUMONT Arnaud 03 80 72 64 75

TANQUEREL Aurélien 03 80 72 67 56

**Accueil
Fax**

03 80 72 64 50

03 80 36 45 38

Envoyer un courrier

- ✓ Concernant les courriers administratifs (arrêt maladie, accident du travail, documents relatifs au financement de la formation, etc), les adresser à Monsieur le Directeur Général.
- ✓ Pour l'envoi de documents pédagogiques, préciser le nom du formateur ou la filière de formation, ou le service concerné (ex : Documentation, etc).

IRTESS **2 rue Professeur Marion** **21000 DIJON**

Vous devez mentionner cette adresse pour tous vos envois à l'IRTESS, en précisant éventuellement le nom de la personne ou le service destinataire de cet envoi.

Déposer un courrier

- ✓ Les boîtes aux lettres individuelles des formateurs et des personnels permanents de l'IRTESS sont situées dans le couloir des bureaux administratifs.
- ✓ Celles de certains formateurs occasionnels sont situées à proximité des bureaux des formateurs au rez-de-chaussée. (voir plan page 22)
- ✓ En dehors des heures d'ouverture, une boîte aux lettres est accessible à l'entrée principale.

Envoyer un mail

Les adresses mails de vos interlocuteurs à l'IRTESS sont construites sur le même modèle, à savoir :
Initiale du prénom + nom@irtess.fr

Exemple :

adupont@irtess.fr
pour envoyer un mail à Anatole DUPONT

La participation des étudiants et stagiaires

Chaque promotion élit en début d'année, 2 délégués (1 titulaire et 1 suppléant).

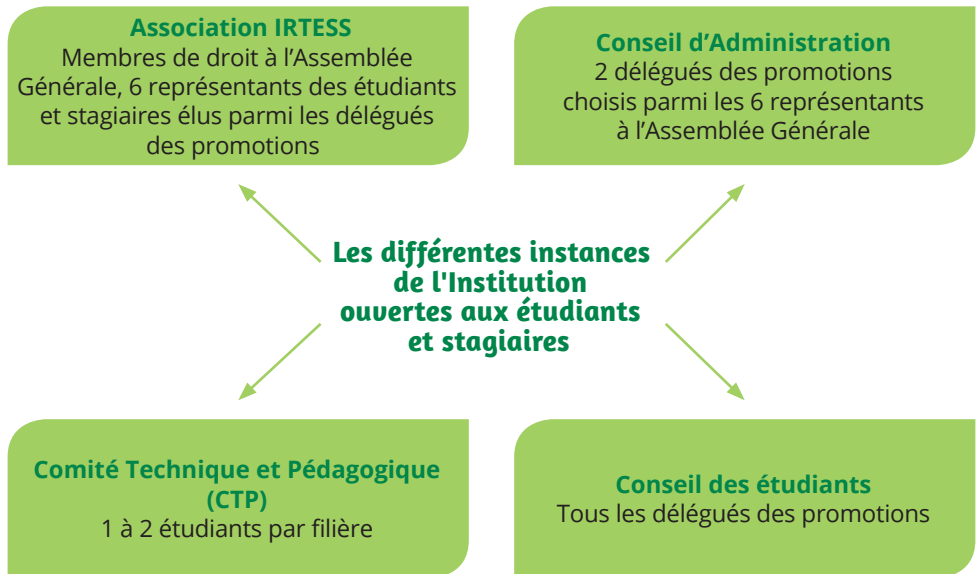
Elle dispose de plages horaires, sur les temps de formation, afin d'exercer son droit d'expression collective (temps de promotion).

Ces heures peuvent être fractionnées et organisées au sein d'une filière.

Le règlement intérieur "des étudiants et stagiaires", ainsi que le règlement pédagogique et ses annexes sont remis en début de formation.

Les étudiants et stagiaires doivent en prendre connaissance et manifester leur adhésion en les signant.

Ils sont invités à participer à la vie de l'IRTESS à la fois dans ses instances officielles et dans le cadre de l'association étudiante *MESSAJE*.



ires à la vie de l'IRTESS

MESSAJE, l'association d'étudiants

Cette association a été fondée en 1997 par des étudiants, elle a été rebaptisée et réorganisée depuis septembre 2005.

Les buts de cette association

- ✓ Réunir les différentes filières de l'IRTESS dans un but d'échange et de travail en commun
- ✓ Représenter les étudiants de l'IRTESS pour la défense de leurs droits, de leurs intérêts matériels et moraux
- ✓ Proposer à ses membres des services de proximité afin d'améliorer leurs études
- ✓ Faire prendre conscience aux étudiants qu'ils sont acteurs de leur formation au sein de l'Institut

Les moyens

- ✓ Outre les ressources issues de ses activités, l'association perçoit, à l'initiative de l'IRTESS, une ristourne sur les ventes des distributeurs de boissons.

Les activités

- ✓ Différents événements sont organisés : soirées, ciné-débats, bourses aux livres...
- ✓ Des commissions diverses portent les projets de l'association, mais aussi, les initiatives des étudiants de l'IRTESS.
- ✓ Le fonds d'entraide de l'association est destiné aux étudiants qui rencontreraient des difficultés financières. Les demandes sont examinées par le Bureau de l'association.

Contacteur l'association

- ✓ par e-mail : messaje.asso@gmail.com
- ✓ grâce à la boîte aux lettres située près des casiers des formateurs (**couloir administratif**),
- ✓ sur le panneau d'affichage situé à proximité du foyer des étudiants (**voir n°6 sur le plan p. 22-23**),
- ✓ au local de l'association, bureau n°25 situé près des salles de cours du 1^{er} étage (**voir n°9 sur le plan p. 22-23**).

Adhérer à l'association :

Tous les étudiants de l'IRTESS peuvent adhérer à *MESSAJE*.

Le Bureau de l'association *MESSAJE* est élu tous les ans.

N'hésitez pas à contacter l'association *MESSAJE* pour vous renseigner, proposer des projets, ou vous investir.

Une boîte à idées est à votre disposition au foyer étudiants pour recueillir vos remarques et suggestions.

Au secrétariat de la Vie étudiante

Bureau n°75 situé dans le hall de l'IRTESS, en direction des salles de cours

(voir n°1 sur le plan p. 22-23).

Tél. 03 80 72 64 70

vie-etudiante@irtess.fr

Espace d'affichage dédié à proximité

(voir n°5 sur le plan p. 22-23).

Emmanuelle JACQUES est à votre disposition pour répondre à vos questions concernant les points suivants :

- carte étudiant/stagiaire IRTESS de Bourgogne,
- rémunération des étudiants (Pôle emploi),
- bourses du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, et bourses des Conseils départementaux,
- certificats de scolarité, etc.

À l'accueil

Durant les heures d'ouverture :

8 h 30 - 13 h / 13 h 30 - 17 h

Sur les tableaux d'affichage

Chaque promotion d'étudiants ou stagiaires dispose d'un panneau d'affichage sur lequel figurent les informations liées au déroulement de la formation (plannings, modifications d'emploi du temps, groupes de travail...).

Tous les panneaux pédagogiques des promotions se situent le long des couloirs desservant les salles de cours.

Semaine par semaine, les plannings de toutes les formations indiquant le lieu où elles se déroulent, sont affichés à l'entrée de l'IRTESS, face au bureau "Accueil Standard" (voir n°4 sur le plan p. 22-23) et à proximité de la salle de cours n°12

(voir n°4 sur le plan p. 22-23).

Si vous êtes dans une situation délicate, n'hésitez pas à rencontrer :

- le secrétariat de la Vie étudiante,
- les responsables de formation, ou les formateurs,
- l'association des étudiants de l'IRTESS : *MESSAGE*,
- le Service Social du CROUS :
10 avenue Alain Savary
21000 DIJON
Tél. 03 45 34 84 95

En cas de problème de santé ou d'accident survenant à l'intérieur de l'IRTESS, la clé de l'infirmerie est à demander à l'accueil qui préviendra la direction.
En cas d'événement à l'extérieur, prévenir la direction de l'IRTESS.

Informations pratiques

Contacts utiles

CAF - Caisse d'Allocations Familiales

8 boulevard Clémenceau - 21000 DIJON
Tél. 0810 252 110
www.dijon.caf.fr

CRIJ - Centre Régional d'Information Jeunesse Bourgogne

Maison des Associations
Boîte LL1 - 2 rue des Corroyeurs
21000 DIJON
Tél. 03 80 44 18 29
www.ijbourgogne.com

Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté

*Direction de la carte des formations,
de l'apprentissage et des formations
sanitaires et sociales*
17 boulevard de la Trémouille
21000 DIJON
Tél. 03 80 44 33 00
www.bourgognefranche-comte.fr

CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

10 avenue Alain Savary
21000 DIJON
Tél. 03 45 34 84 95 (ou 96)
www.crous-bfc.fr

DRDJSCS - Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (Bourgogne Franche-Comté)

10 boulevard Carnot - 21000 DIJON
Tél. 03 80 68 39 00
www.bourgogne-franche-comte.drdjscs.gouv.fr

Mission Locale de l'Arrondissement de DIJON

8 rue du Temple - 21000 DIJON
Tél. 03 80 44 91 44
www.mldijon.asso.fr

SIO - Service Information Orientation

Maison de l'Université - Esplanade Erasme
Campus Montmuzard - BP 27877
21000 DIJON
Tél. 03 80 39 39 80
<https://ub-link.u-bourgogne.fr>

Université de Bourgogne

Maison de l'Université - Esplanade Erasme
21000 DIJON
Tél. 03 80 39 50 00
www.u-bourgogne.fr

N° D'URGENCE

Pompiers : 18

Samu : 15

Police : 17 ou 03 80 44 55 00

Samu Social : 115

SOS 21 Dijon : 03 80 78 68 68

SOS Amitié : 03 80 67 15 15

Allô, enfance en danger : 119

Maltraitance personnes âgées : 3977

Solidarité femmes 21 : 03 80 67 17 89

Centre anti-poison : 03 83 22 50 50

Sida info service : 0 800 840 800

Planning familial : 03 80 63 68 34

Cerdim (Centre de Ressources Documentaires et d'Information Multimédia) de l'IRTESS

Il est destiné aux personnes en formation à l'IRTESS, aux formateurs et aux institutions et personnels du secteur.

Vous avez à votre disposition un fonds documentaire de 30 000 documents (ouvrages, revues, vidéos...).

Le service est ouvert en journée continue, sauf le jeudi :

Lundi : 8 h 30 - 18 h

Mardi : 8 h 30 - 18 h

Mercredi : 8 h 30 - 18 h

Jeudi : 12 h - 18 h

Vendredi : 8 h 30 - 17 h

Des indications sur le fonctionnement du Cerdim sont affichées à l'entrée du service (exemple : jours de fermeture prévus, changements d'horaires d'ouverture, utilisations particulières des salles...).

Renseignez-vous !

Tél. 03 80 72 64 69



Au Cerdim, la salle multimédia vous permet de visionner des D.V.D., des C.D-Rom, des vidéos en ligne. Adressez-vous au Cerdim pour la réserver.

Inscription

Un numéro d'emprunteur vous est attribué dès votre entrée en formation, il figure sur votre carte d'étudiant.

Cependant, avant de pouvoir bénéficier des services du Cerdim (emprunts, recherche sur le portail documentaire...), chaque étudiant doit prendre connaissance du règlement, le signer et le remettre au personnel avec un chèque de caution de 76 € à renouveler chaque année.

Fonctionnement

Les temps de présence à l'IRTESS variant d'une formation à l'autre, un certain nombre de règles sont établies et figurent dans le règlement du Cerdim, afin de permettre à chaque étudiant d'avoir accès le plus possible aux documents empruntables.

Il est important que chacun respecte ces règles pour le bon fonctionnement général.



Bibliothèque Universitaire

Bibliothèque de l'Université de Bourgogne
3 esplanade Erasme - 21000 DIJON
Tél. 03 80 39 51 10

Les étudiants en formation ASS, EJE, ES
et ETS inscrits simultanément
à l'Université de Bourgogne
y ont accès de droit.

Les autres peuvent, s'ils le souhaitent,
s'inscrire individuellement à la B.U.

L'inscription est de 34 €/an
(tarif 2019-2020).

**Attention !
Les modalités de fonctionnement
sont différentes de celles
du Centre de Ressources
Documentaires de l'IRTESS.**

Bibliothèque Municipale

Vous pouvez vous inscrire également
à la bibliothèque la plus proche de votre
résidence principale.

La plus proche de l'IRTESS est la Bibliothèque Municipale

Annexe Mansart
2 boulevard Mansart - 21000 DIJON
Tél. 03 80 48 80 50

La Poste la plus proche

Poste Mansart
82 boulevard Mansart
21000 DIJON
Tél. 03 80 48 13 46

Bureautique, messagerie et internet

L'IRTESS dispose d'un accès Wifi.

Deux salles informatiques en réseau

vous permettent :

- de produire des documents Word, Excel, PowerPoint, Publisher, dans un espace du réseau IRTESS qui est sous votre responsabilité,
- d'accéder au portail documentaire du Cerdim,
- d'accéder à internet et une adresse e-mail, avec un identifiant et un mot de passe unique et personnel. Celui-ci vous sera délivré, après signature de la charte informatique, pour toute la durée de votre formation.

La salle SI 1

(voir n°11 sur le plan p. 22) est utilisée pour des activités pédagogiques, en présence d'un formateur ou d'une documentaliste, ou en accès libre si elle n'est pas réservée.

La salle SI 2

en accès libre (voir n°12 sur le plan p. 22).

D'autres explications concernant l'obtention d'un identifiant, le fonctionnement du réseau IRTESS... vous seront données en temps utile.

Les terminaux informatiques n'acceptent pas les clés USB.

Les transferts de fichiers se font par messagerie.

Pour accéder à l'ensemble de ces outils informatiques et services, pensez à vous munir de l'identifiant, du mot de passe et de votre carte d'étudiant / stagiaire IRTESS remis au début de votre parcours de formation.

Impression

Trois copieurs situés au Cerdim, en salle SI 1 et SI 2

(voir n°2 sur le plan p. 22 - 23)

vous permettent de scanner, photocopier et imprimer, dès lors que vous présentez votre carte d'étudiant devant le boîtier CARTE de chaque copieur.

Créditée de 50 copies en début de formation, cette carte est rechargeable par vos soins au Cerdim, durant les heures d'ouverture du service.

Prévoyez des billets de 5 € ou 10 €.

La copie A4 recto N/B est à 0,05 €
et la copie A4 recto couleur, à 0,16 €.

Vous pouvez réaliser des travaux en A4, A3, recto-verso, N/B ou couleur.

Le choix de ces options se fait :

- **sur le copieur** pour photocopier.
Pensez bien à fermer l'accès à votre compte quand vous avez terminé, en présentant à nouveau votre carte d'étudiant devant le boîtier CARTE.
- **depuis VOTRE session réseau IRTESS**, quand vous lancez une impression à partir de Word, Excel, Internet ou autre.

En cas de perte de votre carte "Étudiant", contactez le secrétariat "Vie étudiante" et le Cerdim.

Reliure

Vous avez la possibilité de relier des documents avec une relieuse mise à disposition au Cerdim.

(voir n°3. sur le plan p. 22-23)

Attention !

Aucune fourniture en papeterie n'est vendue par l'IRTESS.

Venir à l'IRTESS

En voiture

L'usage de 2 parkings-relais assez proches de l'IRTESS est fortement recommandé.

Il s'agit du parking-relais Mirande (face au CREPS Mirande) et du parking Mazen-Sully (vers l'hôpital).

En tramway

Prendre la ligne T1 du tramway (Gare SNCF – Quétigny).

L'arrêt CHU-Hôpitaux se situe à 150 m de l'IRTESS.

Pour plus d'information sur les transports en commun : www.divia.fr

En deux roues

Un parc à vélos est installé à l'entrée de l'IRTESS et 2 stations VELODI sont disponibles sur le domaine du CHU.

Se restaurer

À proximité de l'IRTESS

- ✓ Aux Restaurants Universitaires
(voir plan du CAMPUS p. 21)
- ✓ Dans les boulangeries, sandwicheries et food trucks aux alentours
- ✓ Au centre commercial Grand Quétigny : cafétérias, self

L'IRTESS ne dispose pas d'un service de restauration.

Toutefois, le foyer des étudiants, d'une capacité de 60 places, est à votre disposition pendant les temps de pause. Vous y trouverez un distributeur de boissons ainsi que des fours à micro-ondes et des réfrigérateurs.

L'usage de cette salle est sous votre responsabilité.

Veillez à la propreté et à l'hygiène, en particulier à ne pas laisser de denrées périssables dans les réfrigérateurs.

Avis aux fumeurs

Nous vous informons qu'il est interdit de fumer devant l'entrée principale ainsi que dans les locaux de l'IRTESS.

Vous pouvez fumer **à l'arrière** du bâtiment, en respectant la propreté des abords et en fermant la porte.

CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

10 avenue Alain Savary
21000 DIJON
Tél. 03 45 34 84 43
www.crous-bfc.fr

Le CROUS gère une résidence sur le site de l'IRTESS.

Voici quelques adresses susceptibles de vous aider dans votre recherche :

Urbanalis - L'habitat jeune à Dijon

4 rue du Pont des Tanneries
21000 DIJON
Tél. 03 80 41 19 56
www.urbanalis.fr

Ethic Etap Dijon - CRI Centre de Rencontres Internationales

1 avenue Champollion
21000 DIJON
Tél. 03 80 72 95 20
www.cri-dijon.com

Foyer des Jeunes Travailleuses

31 boulevard de la Trémouille
21000 DIJON
Tél. 03 80 30 28 33
www.foyer-tremouille-dijon.fr

Foyer d'étudiantes Saumaise

65 rue Saumaise
21000 DIJON
Tél. 03 80 67 18 00
www.foyersaumaise.fr

Résidence Internationale des Étudiants (RIE)

4-6 rue Maréchal Leclerc
21000 DIJON
Tél. 03 80 71 70 00
<http://cief.u-bourgogne.fr>
(Rubrique "L'hébergement" puis "La résidence internationale d'étudiants")

BINOME 21 (Logement Intergénérationnel)

2 rue des Corroyeurs
21000 DIJON
Tél. 03 80 46 17 43
www.binome21.fr

GRAND DIJON HABITAT

2 bis rue Maréchal Leclerc
21000 DIJON
Tél. 03 80 71 84 00
www.granddijonhabitat.fr

ORVITIS - Office Public de l'Habitat de la Côte d'Or

17 boulevard Voltaire
21000 DIJON
Tél. 0 810 021 000
www.orvitis.fr

Vous pouvez également vous connecter sur le site : <http://mallettedesparentslycee.ac-dijon.fr> où vous trouverez d'autres informations sur le logement, le transport, le financement...

Activités culturelles

ABC - Association Bourguignonne Culturelle

4 passage Darcy - 21000 DIJON

Tél. 03 80 30 98 99

www.abcdijon.org

Centre culturel - Atheneum

Eplanade Erasme

1 rue Edgar Faure - 21000 DIJON

Tél. 03 80 39 52 20

www.atheneum.u-bourgogne.fr

Auditorium - Grand Théâtre

11 boulevard de Verdun - 21000 DIJON

Tél. 03 80 48 82 82

www.opera-dijon.fr

Le Zénith - Parc de la Toison d'Or

Rue de Colchide - 21000 DIJON

Tél. 03 80 72 21 21

www.zenith-dijon.fr

La Vapeur (salle de spectacle)

42 avenue de Stalingrad - 21000 DIJON

Tél. 03 80 48 86 00

www.lavapeur.com

Cinéma Eldorado

21 rue Alfred de Musset - 21000 DIJON

Tél. 03 80 66 51 89

www.cinema-eldorado.fr

Le Bistrot de la Scène

203 rue d'Auxonne - 21000 DIJON

Tél. 03 80 67 87 39

www.bistrotdelascene.fr

Musée des Beaux-Arts

1 rue Rameau - 21000 DIJON

Tél. 03 80 74 52 09

www.beaux-arts.dijon.fr

Théâtre des Feuillants

9 rue Condorcet - 21000 DIJON

Tél. 03 80 74 53 74

www.dijon.fr

Théâtre Mansart

94 boulevard Mansart - 21000 DIJON

Tél. 03 80 63 00.00

www.dijon.fr

Théâtre National Dijon Bourgogne

Rue Danton - Parvis Saint-Jean - 21000 DIJON

Tél. 03 80 30 12 12

www.tdb-cdn.com

Activités sportives

SUAPS - Service Universitaire des Activités

Physiques et Sportives

Allée Gilles Cometti - 21000 Dijon

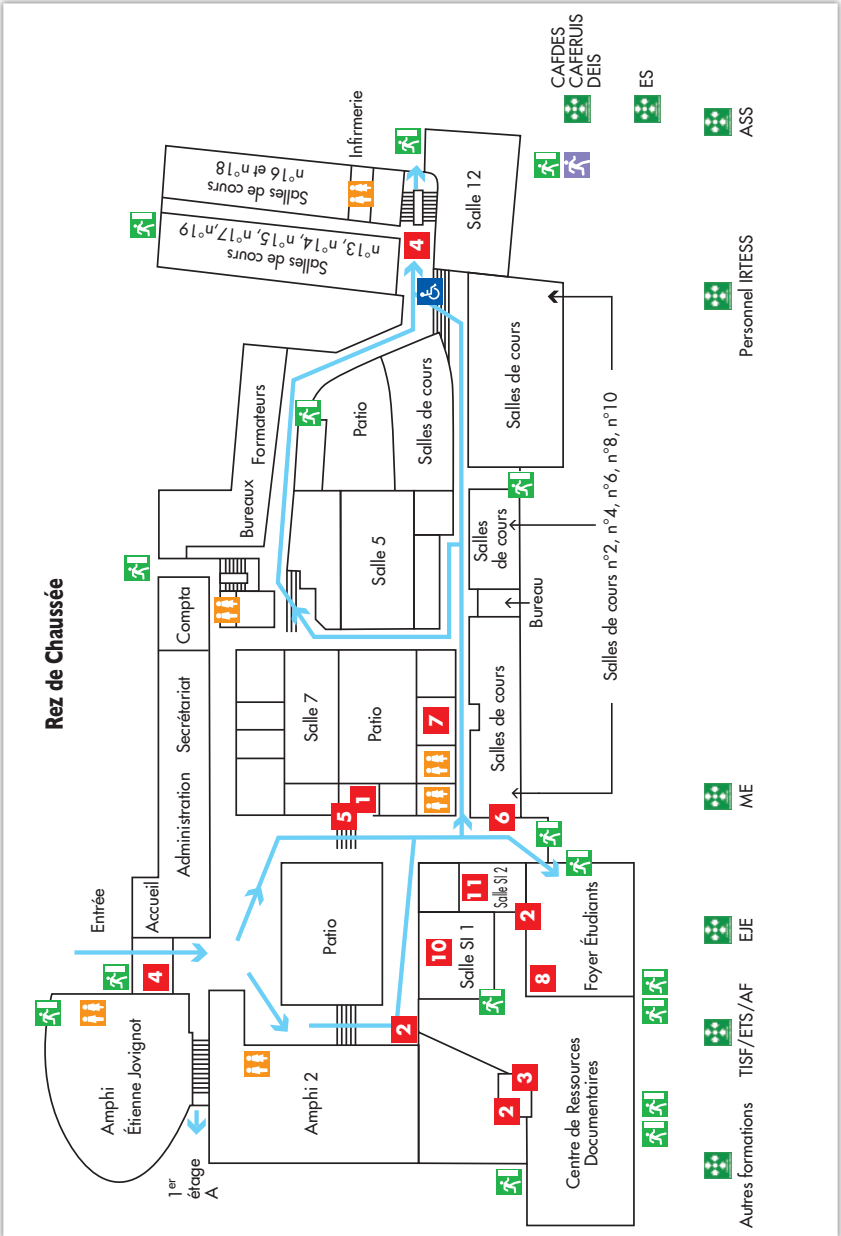
Tel . 03 80 39 51 70

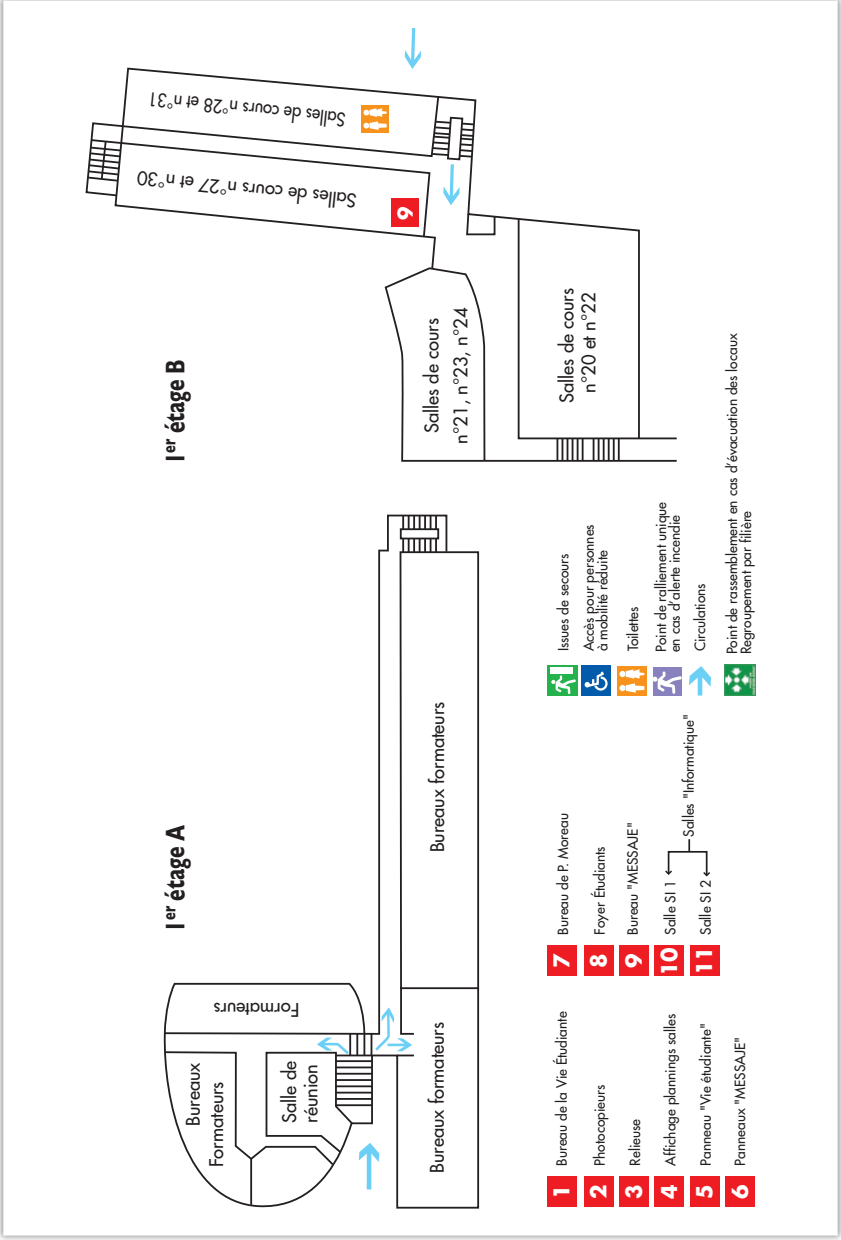
www.suaps.u-bourgogne.fr

À L'IRTESS

L'IRTESS peut accueillir des expositions temporaires.

Les spectacles, conférences et autres événements sont annoncés sur les panneaux d'affichage.





Plans

Réseau Divia





**HORAIRES D'ACCUEIL
DES ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES**

VIE ÉTUDIANTE

Lundi : 8h30 - 13h et 14h - 17h

Du mardi au jeudi : 8h30 - 13h

Tél. 03 80 72 64 70

ADMISSION

Du lundi au vendredi : 9h - 16h30



**Institut Régional Supérieur
du Travail Éducatif et Social
de Bourgogne**



2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON
E-mail : contact@irtess.fr - www.irtess.fr

Tél. 03 80 72 64 50
Fax 03 80 36 45 38